



**Mairie de Cuisery**  
**Place d'Armes**  
**71290 CUISERY**  
Tel : 03 85 40 11 76  
Fax : 03 85 40 18 44  
Email : mairie-cuisery@wanadoo.fr

Cuisery, le 30 Août 2022

## **COMPTE-RENDU**

### **Réunion du conseil municipal du 29 Août 2022**

**Présents** : Mmes LACROIX-MFOUARA Béatrice - PIRAT Isabelle – PRABEL Marie-Line - CHALOT Jany –CAZIER Isabelle - POUX Patricia – SERGENT Nathalie  
MM.DELONG Franck - VASSAUX Jean-Jacques – BERTHET Daniel – MARICHY Jean-Paul - VION Pierre - BOILLET Stéphane – ANDRE Daniel - PINDADO Nicolas – BAUDIN Clément.

**Absents excusés** : Pascale DAUVERGNE (a donné pouvoir à Isabelle CAZIER) – Kaltoume MASSKOURI ( a donné pouvoir à Jean-Jacques VASSAUX). – Eric VIALET (a donné pouvoir à Daniel BERTHET)

**Secrétaire de séance** : Isabelle CAZIER

Le procès-verbal de la réunion du 8 Juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

#### **Décisions prises par délégation du conseil municipal :**

Protocole avec Monsieur le Procureur de la République signé

Conventions avec l'Office du Tourisme pour :

- Exposition organisée par l'Espace de Vie Sociale
- Ouverture de l'Eglise

## **LOTISSEMENT**

#### **Plan d'aménagement – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA**

Le plan du lotissement Chemin du Port avait été présenté au conseil municipal. Afin de pouvoir lancer le dépôt du permis, Madame le Maire refait un point sur le projet. Il s'agit de pouvoir déposer le permis avec les grandes orientations, certains détails pourront être revus ultérieurement. Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 2 abstentions, approuve le plan d'aménagement et la consultation relative aux travaux à la charge de la commune.

## **FINANCES**

#### **Aide économique – Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PRABEL**

La commune de Cuisery est inscrite au programme des petites villes de demain et s'est engagée dans la redynamisation de son centre-bourg. Parmi les axes stratégiques en matière économique, le maintien du commerce local est important. Le Conseil Municipal convient qu'en cas de situation exceptionnelle, une aide d'urgence peut être étudiée. Il faut toutefois que la situation exceptionnelle ait entraîné une fermeture d'activité d'un commerce essentiel de 4 mois consécutifs et l'aide se ferait jusqu'à 10 000 € et en fonction des pertes financières mettant en péril son avenir. La situation de la SARL Le Fournil des Traditions entre dans ce cadre depuis l'incendie du 1<sup>er</sup> mars dernier, aussi le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de l'octroi d'une aide d'urgence.

### **Acquisition terrain la Chaux - Rapporteur : Mme LACROIX-MFOUARA**

Lors du dernier conseil municipal, il a été proposé à l'association de la Chaux, un prix de 1000 €, pour le terrain avec le cèdre Route de Simandre (1 745 m<sup>2</sup>). Madame le Maire donne lecture de la réponse de l'association concernant les frais de notaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose une acquisition à 1000 € comprenant les frais de notaire. Une pompe de relevage sera également transférée à la commune en cas d'acquisition.

## PERSONNEL

### **Convention Préparation d'un Parcours de Reclassement – Rapporteur : Mme PRABEL**

Un agent titulaire du grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) a été déclaré inapte définitive à ses fonctions par le comité médical. Une procédure de Préparation au Reclassement est prévue.

Une convention peut se mettre en place avec le centre de gestion afin que l'agent puisse engager sa préparation à un reclassement, sa reconversion par le biais de formations et stages et l'accompagner pour trouver au plus vite un nouveau poste. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, précise que les moyens financiers (formations et frais) seront engagés dans les limites maximums annuelles accordées aux agents communaux.

### **Rentrée scolaire 2022/2023 – Rapporteurs : Mme LACROIX-MFOUARA – Mme PIRAT -Mme PRABEL**

Mme PIRAT donne l'état des effectifs à ce jour pour la rentrée scolaire ainsi que l'organisation de nos services périscolaires. Pour la restauration scolaire, nous attendons encore deux journées d'inscriptions.

### **Convention de déversement avec Maître Jacques – Rapporteur : M.DELONG**

Le Conseil Municipal accepte de rajouter ce dossier à l'ordre du jour. M.DELONG présente le projet de convention de déversement avec l'établissement Maître Jacques qui a repris le site de Mowi. M.DELONG précise que la convention a été préparée avec les partenaires et inclut les principales modalités de déversement, contrôles et pénalités. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la signature de la convention.

### **Questions et informations diverses**

M.VASSAUX présente les mesures envisagées pour participer à l'effort national de sobriété énergétique. Pour l'éclairage public, les élus proposent de nouveaux horaires d'extinction de 23 heures à 5 heures du matin, à transmettre au SYDESL. M. VASSAUX explique par ailleurs tout le travail en cours sur le gaz et l'électricité avec des propositions qui seront rapidement soumises en commission. Ces mesures s'ajoutent aux investissements déjà réalisés par la commune pour les économies d'énergie et d'eau.

Communauté de Communes : Eric VIALET est proposé correspondant EPAGE et Mme PIRAT correspondante séniors.

La borne de recharge électrique au Champ de Foire est toujours en panne. Le SYDESL est responsable de la maintenance de cet équipement et non la commune. Plusieurs relances ont été faites pour une intervention.

Les prochaines réunions et manifestations sont évoquées. Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 Octobre.

Madame le Maire  
Béatrice LACROIX-MFOUARA

Madame la Secrétaire,  
Isabelle CAZIER

